

Argumentaire sur les actions de préservation mises en place sur la Hottée du Diable de Coincy (Aisne, Hauts-de-France)

- Décembre 2022 -

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est une association de préservation et de gestion des milieux naturels. Il a la gestion depuis 1995 d'un site emblématique des Hauts-de-France, la Hottée du Diable de Coincy, situé dans le sud du département de l'Aisne et propriété de la commune.

Ce cœur de nature d'environ 17 hectares accueille un patrimoine naturel remarquable de lande sèche, pelouse sur sable, prairie humide, boisement. Il culmine à plus de 150m d'altitude avec en haut de la butte ses chaos de grès aux formes fantastiques et ses plages de sable blanc. Le site accueille 5 espèces animales protégées dont le Lézard vert et 5 espèces de la flore protégée dont l'Armérie des sables. Il est également un lieu de légende et d'inspiration avec les premières traces de vie de ce site datant d'il y a 9000 ans. Plus contemporain il fut un lieu d'inspiration pour Camille et Paul Claudel.

La beauté de ces paysages amène chaque année de nombreux visiteurs. Fort de ce succès, le Conservatoire et la commune ont créé en 2006 le sentier de Diable afin d'orienter le public à travers le site.

Les années passant, un nombre grandissant de visiteurs est venu découvrir le site. Aujourd'hui, plus de 50 000 personnes à l'année visitent la Hottée du Diable ce qui en fait le 5ème site naturel le plus visité des Hauts-de-France. Il est utilisé comme support pour la valorisation du territoire départemental et régional. Cependant, cette visibilité accrue a un impact non négligeable sur les habitats et les espèces. En effet, la surfréquentation du site amène progressivement le glissement du sable vers le bas de la Hottée, provoquant la disparition des habitats de lande sèche et le déchaussement de certains blocs de grès.

Ainsi, en 2021, le Conservatoire et la commune ont lancé une démarche de restauration du sentier de la Hottée du Diable et de canalisation du public sur les secteurs les plus en danger. Les travaux ont débuté le 12 septembre dernier par l'enlèvement du sentier initial qui n'était plus opérationnel et la pose d'une première partie de lisses sur les secteurs les plus en danger, sensibles à l'érosion. L'objectif de ces derniers est de mieux diriger les visiteurs au travers des sentiers qui seront définis, de canaliser le public et permettre aux habitats naturels et aux espèces qui y vivent de se réapproprier des surfaces dégradées.

En fonction des financements accordés pour la poursuite du projet, la seconde phase de restauration du sentier débutera en 2023. En parallèle, le Conservatoire travaillera à la

conception intellectuelle de nouveaux panneaux qui seront installés sur les deux nouveaux sentiers de découverte (le sentier du Diable et le sentier du Lézard).

Ces actions permettront de restaurer des sentiers utilisés très régulièrement par les usagers, valoriser le site et préserver les habitats naturels remarquables du site.

En parallèle, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France organise annuellement des sorties nature ouvertes à tous afin de faire découvrir aux visiteurs les patrimoines remarquables de ce site.